

LES COMPORTEMENTS "DÉVIANTS" DES ADOLESCENTES DES QUARTIERS POPULAIRES : ÊTRE "CRAPULEUSE", POURQUOI ET COMMENT ?

Les recherches sur les conduites violentes des filles

[Stéphanie Rubi](#)

La Découverte | « Travail, genre et sociétés »

2003/1 N° 9 | pages 39 à 70

ISSN 1294-6303

ISBN 2747542378

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-travail-genre-et-societes-2003-1-page-39.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour La Découverte.

© La Découverte. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Cet article est disponible en ligne à l'adresse :

http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=TGS&ID_NUMPUBLIE=TGS_009&ID_ARTICLE=TGS_009_0039

Les comportements “déviant” des adolescentes des quartiers populaires : être “crapuleuse”, pourquoi et comment ?

par Stéphanie RUBI

| La Découverte | *Travail, genre et sociétés*

2003/1 - N° 9

ISSN 1294-6303 | ISBN 2-7475-4237-8 | pages 39 à 70

Pour citer cet article :

— Rubi S., Les comportements “déviant” des adolescentes des quartiers populaires : être “crapuleuse”, pourquoi et comment ?. Les recherches sur les conduites violentes des filles, *Travail, genre et sociétés* 2003/1, N° 9, p. 39-70.

Distribution électronique Cairn pour La Découverte.

© La Découverte. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

LES COMPORTEMENTS "DÉVIANTS" DES ADOLESCENTES DES QUARTIERS POPULAIRES : ÊTRE "CRAPULEUSE", POURQUOI ET COMMENT ?

LES RECHERCHES SUR LES CONDUITES VIOLENTES DES FILLES

Stéphanie Rubi

Certains auteurs, anglo-saxons pour la grande majorité d'entre eux, se penchent depuis quelques années sur la question des violences et actes délictueux perpétrés par des jeunes filles. Ces chercheurs se démarquent – par leur approche – des travaux effectués sur la question jusque-là : le phénomène pour eux n'est pas assimilable à une curiosité médiatique et ne peut se réduire à quelques notes de bas de page anecdotiques illustrant des travaux sur les délinquants juvéniles. De plus, leur compréhension du phénomène rompt avec les explications psychologiques habituelles qui réduisent la délinquance des filles à un symptôme pathogène¹. Leur analyse diffère également des interprétations traditionnelles sur les convergences des rôles de genre déniaient la validité de l'objet en le

circonscrivant à un simple comportement inhabituel et inapproprié.

En effet, d'après les théories de la masculinisation de la délinquance féminine², l'augmentation de la part des femmes dans la criminalité serait la conséquence des mouvements d'émancipation des années soixante et soixante-dix. Le rapport est ainsi établi entre l'implication réclamée et revendiquée par les femmes dans les domaines de la vie sociale et familiale et leur participation croissante dans le monde de la criminalité. Nonobstant les positions de Fréda Adler ou de Rita J. Simon qui posent un lien direct entre la réduction des différences de genre dans le comportement criminel et les mouvements féministes, de nombreuses autres études ont démontré le contraire : l'adhésion aux idées des mouvements féministes serait inversement proportionnelle à l'engagement dans la délinquance. Nous faisons ici référence aux travaux de Stephen A. Cernkovich et Peggy C. Giordano (1979)³, qui indiquent que ce sont plutôt les modèles traditionnels du rôle de la femme qui sont associés à la hausse de la délinquance féminine.

Malgré cela, l'idée selon laquelle le féminisme est responsable de l'accroissement de la criminalité des femmes persiste, en particulier dans la presse populaire. Cela coïncide avec un autre poncif : le féminisme ne peut que contribuer à accélérer une perte des valeurs sociales, de la morale "bien pensante". Là se trouve le risque de cette approche qui demeure néanmoins centrale dans les théories sociologiques de la déviance et de la délinquance féminine.

Dès les années cinquante, les théories sur le genre émergent afin de contrer les théories biologiques ; elles n'ont cessé de s'étendre et de se renforcer depuis. Le cœur et la force de ces théories est de démontrer que les garçons sont socialisés pour être actifs, agressifs et indépendants ; faire fi des normes conventionnelles ou s'y opposer est accepté, voire valorisé chez les garçons. Les filles sont, elles, socialisées pour être passives, attentionnées et dépendantes ; elles sont encouragées à faire preuve d'adhésion aux conventions. De fait, les auteurs concluent qu'étudier les différences entre les formes de délinquance adoptées par les filles et par les garçons revient à étudier comment chaque sexe est socialisé. Ceci inclut l'acceptation d'une différenciation dans les actes déviants ou délictueux entre les garçons et les filles. Ronald J. Berger (1989)⁴ note que les adolescents sont plus souvent arrêtés que les adolescentes pour toutes les catégories criminelles et délictueuses, exception faite des fugues et de la prostitution⁵. Ces proportions se retrouvent dans les enquêtes

d’auto-déclaration, comme celle de Stephen A. Cernkovich et Peggy C. Giordano (1979)⁶. Finalement, que les données numériques proviennent des statistiques officielles ou des multiples enquêtes d’auto-déclaration, les garçons sont toujours significativement plus nombreux à prendre part aux actes délictueux graves ou violents.

Il semble que très peu d’études qualitatives ou compréhensives aient été menées quant aux styles de vie des délinquantes. En accord avec Sibylle Artz, Méda Chesney-Lind et Randall Sheldon, nous prenons en considération (quelle que soit l’approche théorique du phénomène qui nous intéresse) le fait que l’expérience des jeunes filles ou des femmes est toujours, et uniquement, appréhendée en comparaison avec celle des jeunes garçons ou des hommes. Les théories sur la délinquance féminine sont donc toujours construites à partir des modèles pré-existants élaborés suite aux expériences de délinquance masculine.

En conséquence, il nous semble nécessaire d’appréhender la délinquance féminine en prenant en compte le mode de vie, les éléments de socialisation juvénile des adolescentes qui commettent des actes déviants ou délictueux. En outre, analyser leur quotidien, les interactions avec leurs pairs ou non-pairs, n’empêche en aucun cas une réflexion comparative. Les enquêtes d’auto-déclaration ou de “victimation” qui commencent à se généraliser en France dressent un bilan sur la délinquance juvénile, bilan que les seules données officielles ne peuvent fournir. Certes, ces études montrent la moindre participation des filles dans les délits ou les déviances, mais elles justifient aussi la validité de l’objet qui nous intéresse. Enfin, elles invitent à appréhender les conduites violentes et déviantes des adolescentes au travers de l’étude de la “complexité anthropologique de cette violence”⁷. Nous comparerons les résultats de ces études, en particulier celle qui a été menée par Eric Debarbieux sur le climat scolaire, aux statistiques officielles de la délinquance. Cette confrontation fournira les premiers éléments de réponse quant à l’implication des filles dans les conduites violentes, quant aux spécificités de leurs comportements déviants. Les travaux ethnographiques que nous avons effectués sur la socialisation juvénile des adolescentes des quartiers populaires de Marseille, Paris et Bordeaux, ont été réalisés conjointement avec l’enquête nationale sur le climat scolaire. Or, si les adolescentes ont de meilleures relations que les collégiens avec l’école, nous verrons que parmi ces jeunes filles se profilent des attitudes en rupture avec la culture scolaire. Leur rejet de l’école peut alors s’accompagner de défis tels que les violences ver-

bales et physiques à l'encontre des pairs et des adultes, les atteintes morales destinées aux plus "faibles", et parfois les actes délictueux (vol, consommation de cannabis, extorsion de fonds sous la menace, etc.). Si ces "défis" n'ont qu'un caractère déviant et répréhensible pour la culture légitime, ils revêtent une autre signification au sein de *la loi du plus fort*, mécanisme de socialisation juvénile régissant toute interaction entre les adolescent(e)s des quartiers populaires. Démonstration du statut social acquis entre pairs, ces conduites "violentes" deviennent aussi le mode de relation privilégié des "crapuleuses" dans leurs interactions avec les adolescents.

**LES FILLES SONT-ELLES MOINS VIOLENTES,
MOINS DÉLINQUANTES QUE LES GARÇONS ?
Y A-T-IL DES SPÉCIFICITÉS NOTABLES
DANS LES CONDUITES DÉVIANTES FÉMININES ?**

Les statistiques officielles de la criminalité en France, enregistrées par les services de police et de gendarmerie, annonçaient dès 1998 – au vu des évolutions de la criminalité et de la délinquance depuis 1950 – la stabilité d'une criminalité structurelle face à une explosion de la petite délinquance et des délits liés aux stupéfiants : "Se sont multipliées les infractions liées au développement de la société de consommation et aux conséquences du chômage et de l'exclusion"⁸. La forte croissance du nombre de mineurs impliqués dans les infractions et délits ne se stabilisera qu'à partir de 1999, sans pour autant décroître significativement ni enrayer les discours inquiets sur cette "jeunesse décadente et violente" issue de territoires maintenus à distance. Selon les chiffres officiels concernant les mineurs, la surreprésentation masculine est manifeste. Si la part des mineurs dans les personnes mises en cause par infraction oscille autour des 21% pour les années 1998-1999-2000, les filles dans cette catégorie ne représentent que 12% pour l'année 2000, et un peu moins pour les deux années précédentes. Pour chaque type d'infraction, l'implication des adolescentes demeure bien en deçà de celle de leurs "collègues" masculins. Ainsi, la délinquance de voie publique, qui regroupe diverses violations, voit sur les trois années une répartition des personnes mises en cause, dans laquelle les mineurs représentent plus du tiers de la totalité des individus concernés. Cependant, dans ce premier découpage mineurs-majeurs, les adolescentes constituent seulement 6% des mineurs. Les seuls types d'infractions où les jeunes

filles ont un poids relativement conséquent sont les fraudes économiques et financières⁹ ainsi que les vols avec violences sans arme à feu contre des femmes¹⁰. Or, même dans ces deux catégories d'infractions, au vu du nombre exact de personnes concernées par l'une ou l'autre, on ne peut tirer de conclusions hâtives affirmant l'implication notable des adolescentes.

L'enquête de délinquance auto-déclarée issue de l'étude sur les styles de vie des adolescents de Claire Flood-Page, Siobhan Campbell, Victoria Harrington et Joël Miller¹¹ (2000) donne des résultats très intéressants. Aux âges de douze et treize ans, les chercheurs ne constatent pas de différences marquées dans les actes de délinquance. Ce n'est qu'à partir de quatorze ans que des disparités vont se creuser entre les garçons et les filles. Ils ajoutent que les délits les plus souvent commis et révélés par les adolescentes avant seize ans sont les préjudices, le recel et les bagarres. Au-delà de seize ans, les adolescentes déclarent de moins en moins voler dans les magasins ou faire preuve d'agressions verbales : elles disent s'orienter davantage vers le recel ou les fraudes financières. Après vingt et un ans, leur implication dans la plupart des infractions décroît, seuls le recel et les fraudes financières perdurent.

Les auteurs concluent que leurs résultats confirment ceux de David P. Farrington¹² (1994), de l'étude MORI YLS¹³ (2000) ainsi que la première étude sur les styles de vie des jeunes (YLS) menée par John Graham et Benjamin Bowling en 1995 : plus de la moitié des garçons et plus d'un tiers des filles ont déclaré avoir déjà commis une infraction au cours de leur vie. Notons que la majorité de ces personnes, filles ou garçons, a réalisé un ou deux délits “mineurs” tels les préjudices ou le recel.

Plusieurs recherches montrent que les taux de délinquance des garçons et des filles sont souvent bien plus proches dans les questionnaires de délinquance auto-révélée que dans les statistiques officielles. Certaines de ces études (N. B. Wise¹⁴, 1967 ; Mickaël J. Hindelang¹⁵, 1971) révèlent que les types de conduites délinquantes eux-mêmes convergent fortement. D'autres travaux¹⁶ (Krakcowski, 1975 ; James F. Short Jr. 1968 ; F. Ivan Nye, 1958) notent que les garçons déclarent davantage de délits ou infractions que les filles, et qu'ils reconnaissent plus souvent des actes confirmant “un certain nombre des affirmations traditionnelles sur les conduites délinquantes masculines et féminines : la nature plus agressive des mâles”¹⁷. Néanmoins, Marc Le Blanc¹⁸ (1977), en synthétisant dix-huit études nord-américaines sur la répartition sexuée de la délinquance, reconnaît que la disproportion

entre les sexes est bien moindre que celle qui est affirmée par les chiffres officiels.

Comment, dès lors, expliquer cette croissance remarquée chez nos voisins anglophones qui ne semble pas avoir d'écho en France, du moins au niveau des statistiques officielles ? En outre, les résultats enregistrés par les services de police et de gendarmerie sur les actes déviants ou délictueux des mineures ne reflètent pas les discours des acteurs des établissements scolaires ou des médias¹⁹ lorsqu'ils mentionnent la violence verbale ou physique des adolescentes. À côté de ces taux sur la criminalité déclarée, nous savons, et les statistiques officielles elles-mêmes en conviennent, qu'il existe une criminalité cachée – un "chiffre noir" – qui n'apparaît donc pas dans les chiffres officiels. Reprenons ici une citation de Howard S. Becker pour appuyer nos propos : "On ne peut supposer que la catégorie de ceux que l'on reconnaît comme déviants contient tous ceux qui ont réellement rompu une règle, car beaucoup de ceux qui manquent à la règle peuvent passer inaperçus et ainsi ne pas figurer dans la population de "déviants" que l'on étudie"²⁰. Cet état de fait a certainement été l'une des raisons majeures du développement des enquêtes de délinquance auto-déclarée. Grâce à ces études, il est plus aisé d'apprécier ce qu'il peut en être des conduites déviantes ou délictueuses des adolescents et des adolescentes. Elles permettent aussi de mieux appréhender les styles de vie des jeunes, leurs interactions quotidiennes, leurs comportements.

En France, Sébastien Roché²¹ (2001) a recueilli le témoignage de jeunes de treize à dix-neuf ans concernant les infractions qu'ils avaient commises au cours des deux dernières années. Ces réponses, notamment croisées avec les archives des statistiques officielles de la délinquance, vont dans le sens des résultats américains et anglais cités ci-dessus, puisqu'il note une "préférence masculine pour la violence". Il remarque aussi que les filles sont proportionnellement moins présentes que les garçons dans les données officielles. Plus les actes sont violents, plus ce constat se renforce, tandis qu'il se réduit pour des infractions telles que la prise de cannabis ou d'alcool, les vols²². Si Sébastien Roché confirme la validité prédictive du sexe dans les actes délictueux, il corrobore aussi les observations de Pascal Duret expliquant qu'"en milieu populaire les valeurs masculines pénètrent l'univers féminin"²³ et Sébastien Roché ajoute : "Les agressions physiques varient plus suivant le milieu social pour les filles (du simple au double) que pour les garçons (un tiers seulement)... Par exemple, les fils ou filles de cadres ne font pas usage de la

force physique aussi souvent que les fils ou filles d’ouvriers”²⁴. Sebastian Roché²⁵ pointe une autre similitude entre les genres en analysant ce que disent les uns et les autres sur la gravité estimée des actes. L’âge a une incidence beaucoup plus forte sur la perception de la gravité que le sexe. L’appartenance sexuée ne fait varier les estimations que sur la gravité des actes moyens, les plus agressifs et ceux qui ne font pas de victimes étant perçus similairement par les filles et par les garçons.

Enfin, en analysant les propos des jeunes concernant les interpellations éventuelles par les institutions de répression suite aux infractions commises, Sebastian Roché établit que les filles sont bel et bien moins souvent interpellées ou repérées, que ce soit dans la catégorie des comportements graves (18% contre 20%) ou dans celle des actes peu graves (8,5% contre 17,5%). Si les garçons souffrent d’un *labelling* les stigmatisant et renforçant les contrôles sociaux à leur égard (que l’on peut lier à leur surdélinquance avérée), Sebastian Roché concède lui-même que “les filles bénéficient d’un *a priori* favorable de la part de la police”²⁶. Cependant, il remarque parallèlement, en détaillant l’implication des filles dans les violences physiques ayant entraîné des blessures, que les filles sont dans ce cas beaucoup plus souvent détectées : “Mais, si elles se mettent à avoir des comportements masculins (aller à la baston au point de blesser quelqu’un), elles sont très vite identifiées”²⁷.

Les études sur la délinquance utilisant les questionnaires d’auto-déclaration permettent de pondérer les statistiques officielles, d’avoir un éclairage un peu plus précis sur la délinquance réelle, et de comprendre que la “catégorie des déviants” ne peut se réduire aux personnes reconnues comme telles par les institutions répressives. Ainsi, si l’on se réfère uniquement aux données officielles, l’implication des adolescentes est infime. Cependant, en synthétisant les résultats des diverses recherches citées précédemment, leur participation réelle est, si ce n’est identique jusqu’à un certain âge ou sur certains actes (préjudices, recel, bagarres, consommation d’alcool ou de cannabis, vols), du moins plus importante puisqu’elles sont parfois plus d’un tiers à reconnaître avoir commis auparavant une infraction (YLS, 2000). Seuls les actes délictueux graves ou très violents différencient les filles des garçons qui y sont surreprésentés. Les déclarations de participation à un racket, issues de l’enquête nationale sur le climat scolaire, témoignent aussi d’une participation moindre, mais néanmoins avérée : 3,5% des filles disent avoir déjà participé à un racket quand les garçons se déclarant “racketteurs” sont 5,4%. Les adolescentes

semblent donc commettre elles aussi des actes déviants ou délictueux et sont significativement moins souvent repérées et désignées par les institutions répressives ou préventives, exception faite lorsque leurs actes manifestent une opposition radicale avec le comportement de genre (*genderism*²⁸) dont elles devraient faire preuve.

LES COMPORTEMENTS “DÉVIANTS” DES COLLÉGIENNES : QUELS SONT-ILS ? COMMENT LES INTERPRÉTER ?

Nos interrogations sur les conduites déviantes des adolescentes des quartiers populaires sont nées de la rencontre avec Marie, jeune collégienne des quartiers nord de Marseille. Nous discutons au milieu de la cour de récréation avec un surveillant à quelques pas d'un arbre derrière lequel Marie se dissimulait pour fumer une cigarette. Entre les bouffées inhalées puis exhalées en cachette, elle se tenait à côté de l'arbre, sa main camouflant la cigarette, et interpellait peu respectueusement le surveillant en le “vannant”. Ce dernier n'a semble-t-il jamais relevé la mystification éhontée de Marie. Cette scène nous a fortement interpellées, elle a suscité une curiosité et des questionnements qui nous ont conduit à entamer une réflexion sur la déviance, la délinquance des filles. A Marseille, Paris et Bordeaux, nous avons rencontré des élèves afin de discuter avec eux de leur établissement scolaire, de leur quartier.

La recherche ethnographique dans les quartiers populaires

À Marseille, cette recherche s'est déroulée du mois de juin 1998 au mois de juin 1999, à raison d'une semaine par mois environ de présence sur le terrain. Nous n'avons pas réalisé d'entretiens avec les collégiens parisiens puisque les observations ethnographiques sur l'année scolaire 1999-2000 faisaient suite à des médiations scolaires dans deux établissements de Paris intra-muros. À Bordeaux l'étude s'est déroulée au cours des années 2000 et 2001. Nous avons rédigé quotidiennement sur chacun des sites d'étude des journaux de bord. Ces recherches sur la socialisation juvénile ont été menées par Fabienne Cossin et moi-même.

Nous avons réalisé des entretiens semi-directifs, d'une heure environ, avec 50 élèves du collège marseillais, et autant d'élèves bordelais, généralement pendant leurs heures de cours. Ces discussions étaient relativement libres, mais nous disposions d'un guide d'entretien permettant de réorienter la discussion et

de relancer la conversation selon les thèmes ayant trait au collège, au quartier. Nous nous intéressions plus spécifiquement aux thèmes suivants : perception du lieu (collège ou quartier), “victimations” (en particulier le racket selon le sexe des auteurs), place des filles, topographie de la violence.

Puis, nous avons rencontré dans les quartiers de nombreux partenaires, habitants, commerçants, etc. La plupart de ces rencontres ont donné lieu à des entretiens semi-directifs enregistrés portant sur les mêmes thèmes que ceux effectués avec les adolescents et sur d’autres plus spécifiques au métier des adultes interrogés.

D’autre part, nous avons lié connaissance avec de nombreuses collégiennes. Nous les avons donc tout d’abord suivies dans leurs quartiers, qu’elles nous ont fait visiter en nous précisant les lieux dans lesquels elles n’aimaient pas se rendre et ceux qu’elles appréciaient. Puis, nous avons partagé de nombreuses activités avec elles : concert de rap, multiples fêtes au centre social, fête des quartiers, matchs de “foot”, “shopping” à Continent, aux Halles, etc. Ce qui nous a conduites, à plusieurs reprises, à être présentées à d’autres pairs. Nous avons même parfois été invitées à boire le thé ou à manger à leurs domiciles où nous avons rencontré leurs parents, leurs frères et sœurs, leurs amis.

Les travaux de D.E.A de Sociologie de Cossin Fabienne et Rubi Stéphanie présentés à l’Université de Bordeaux 2 en 1999, et intitulés respectivement : *“Loi du plus fort et sentiment d’insécurité des adolescents des quartiers nord de Marseille”* et *“Socialisation féminine et loi du plus fort : déviance ou délinquance des collégiennes des quartiers nord de Marseille ?”*, s’appuient sur la recherche effectuée à Marseille.

Ces entretiens de recherche faisaient suite au questionnaire sur le climat scolaire. Nous proposons aux élèves, lors de ces rencontres, de jouer les guides en nous faisant découvrir leurs quartiers, leurs lieux de vie. Conjointement, une nouvelle phase de l’enquête nationale sur le climat scolaire dans des établissements “défavorisés”, c’est-à-dire où les classes comptent une proportion importante d’enfants d’ouvriers et d’origine émigrée (MEN-DPD, 2001), portait sur les années 1998-1999-2000. Certains collèges situés en Zones d’éducation prioritaires (ZEP), avaient bénéficié du plan de lutte contre la violence du ministre Claude Allègre. Nous allons utiliser ci-après une partie des résultats de cette enquête à laquelle ont répondu 7679 individus, afin d’éclairer nos propos à l’aide de données générales concernant d’une part les perceptions que les élèves ont de leur établissement, concernant d’autre part les relations des filles et des garçons entre eux ou avec les adultes. Nous approcherons ainsi des caractéristiques propres aux établissements “sensibles” (où les problèmes pédagogiques et relation-

nels sont très aigus, selon les instances locales) par l'analyse différenciée garçons/filles des réponses. Les résultats de cette enquête nous permettront aussi, en isolant les élèves filles, de constater que les réactions ne sont pas homogènes, et qu'une partie des adolescentes semblent se positionner contre l'institution scolaire. Nous pourrions alors mettre en perspective ce groupe d'élèves déniaient la légitimité de la culture scolaire en nous référant à nos observations ethnographiques, avant d'analyser le sens de ces pratiques déviantes.

Sentiments des garçons et des filles vis-à-vis de leur établissement scolaire

L'enquête nationale sur la violence scolaire dirigée par Eric Debarbieux, initiée en 1994-1995 puis poursuivie en 1998-1999 et 2000-2001, est constituée d'un échantillon total de plus de vingt mille observations recueillies par questionnaire, dans des établissements scolaires diversement fréquentés du point de vue de l'origine sociale des élèves. L'enquête comporte cinquante-trois questions concernant le climat scolaire, la discipline, les propositions d'amélioration, les actes dont "on" a été "victime" ou que l'"on" a commis. Nous prenons appui sur un échantillon correspondant aux dates des enquêtes ethnographiques. Tous les établissements scolaires sont des collèges, enquêtés en 1998-1999 et 2000-2001 (7679 élèves, 38 établissements). Ils peuvent être qualifiés de "défavorisés" (87% de ces collèges sont classés en ZEP par le ministère de l'Éducation nationale, 43% sont classés "sensibles" et 57% ont bénéficié du plan de lutte gouvernemental contre la violence de 1998). Un tiers des élèves interrogés est en sixième (33%), un tiers en cinquième (31%), 18% sont en quatrième et 14% sont en troisième (moins de 4% des élèves questionnés sont scolarisés dans une Section d'Éducation Spécialisée ou dans des classes technologiques) ; la moyenne d'âge des collégiens est de treize ans.

Certaines des impressions exprimées par les élèves sur leur collège ne se distinguent pas particulièrement selon l'appartenance sexuée, mais témoignent du type d'établissement étudié. Ainsi leur sentiment global sur le collège n'est-il pas des plus positifs : 13% des garçons et 9% des filles dénigrent fortement leur collège en le qualifiant de "nul". Les raisons majeures de cette dépréciation concernent en premier lieu les locaux (26%), puis les professeurs décrits comme "méchants" ou "sévères" (14%), la violence sous la forme de bagarres (12,7%), et enfin la "mauvaise

ambiance” entre les élèves (10,2%). Ces motifs désignés indifféremment par les deux sexes ne sont peut-être pas tous spécifiques aux adolescents des établissements dits difficiles. Il est vraisemblable que la dépréciation du collège liée aux locaux ou à certains enseignants est principalement due à l’âge et à la volonté de regroupement avec les pairs. En revanche, il n’est pas évident que les collégiens, quel que soit leur établissement, en appellent à la mauvaise ambiance entre élèves ou à l’état de violence coutumier pour justifier leur dévaluation. Ce raisonnement peut aussi certainement s’appliquer au quartier qui est relativement peu apprécié du fait de la “violence” citée comme première explication de ce désintérêt (25,8%) et suivie de “l’aspect dégradé” (16,8%). Notons toutefois que ces dévalorisations ne semblent pas entraîner de conséquences fâcheuses sur le jugement porté par les élèves quant à la qualité des enseignements qu’ils reçoivent.

Dans les établissements sensibles, la perception de l’agressivité entre élèves et enseignants est aussi un fait notable, même s’il n’existe pas de distinction évidente entre les filles et les garçons. En examinant les réponses rassemblées et présentées sous la forme de moyennes²⁹, nous notons que les résultats sont certes légèrement au-dessus de la médiane sans pour autant atteindre les qualificatifs “un peu” ou “pas du tout” normalement attendus. En outre, l’absence de différence significative entre les garçons et les filles rend ce résultat d’autant plus problématique. Bien qu’elles affirment avoir dans l’ensemble de meilleures relations avec les professeurs, elles reconnaissent que le climat dans la classe peut être agressif. En définitive, plus d’un tiers des élèves estime qu’il y a “beaucoup” ou “énormément” de tension entre les professeurs et eux. Cela recoupe les questions portant sur les lieux violents. En effet, les lieux qualifiés de “violents” sont avant tout ceux où la présence des adultes est la plus diffuse, lieux interstitiels, comme la cour ou la sortie. Cependant, le troisième “lieu violent” le plus souvent cité, même s’il ne l’est qu’à hauteur de 10,3%, ne répond pas à la logique des deux précédents puisqu’il s’agit de la classe. Le constat est d’autant plus amer si l’on fait la comparaison avec le pourcentage octroyé aux toilettes qui sont citées cinq fois moins souvent que la classe comme lieu violent.

Si le sentiment de violence est un peu moins marqué pour les filles que pour les garçons, il se situe tout de même autour de la moyenne, et plus du tiers des élèves (35,3%) ressent “énormément” ou “beaucoup” de violence. Lorsqu’il leur est demandé quelle sorte de violence

caractérise l'établissement, ils sont 5328 à citer les bagarres, soit 70% des élèves. La deuxième forme de violence invoquée est constituée d'insultes et d'injures racistes, plus souvent mentionnées par les filles. Quant au racket, ils sont 8,8% à l'évoquer, ce qui place ce délit en troisième position des violences énoncées. Les questions victimaires de l'enquête permettent d'approcher d'un peu plus près les types de violence et les délits que connaissent directement ou non les élèves. Ils sont ainsi 75,4%, garçons et filles, à s'être fait insulter pendant l'année scolaire, et un quart des élèves a subi des injures racistes. Ils sont 17,5%, plus particulièrement des garçons, à affirmer la présence de drogue et 39,5% celle de racket. Or, si le fait d'être une fille ne semble jouer ni dans la reconnaissance de ce délit ni dans le fait d'être racketté (3,8% de filles et autant de garçons déclarent avoir déjà été rackettés), cela influe sur le risque de commettre un racket : 3,5% de filles disent y avoir déjà participé quand ils sont 5,4% à déclarer la même chose. Un quart des élèves confie avoir déjà pris des coups, dans des proportions un peu plus importantes pour les garçons que pour les filles. Quant aux vols subis, ils concernent plus de la moitié des élèves, indifféremment garçons ou filles, et touchent essentiellement au matériel scolaire. Certes, les vols dans les établissements ne sont pas uniquement l'affaire des collèges implantés dans les "quartiers d'exil". Mais, si nous prenons l'exemple de l'un des collèges marseillais, ces vols deviennent pour les élèves un souci quotidien et de chaque instant. "*On*" leur vole de l'argent, du matériel scolaire comme les calculatrices, les stylos, les trousseaux... Pour ne pas se faire substituer leurs affaires, les élèves sont donc contraints de ne jamais laisser leurs sacs, et de les surveiller attentivement : en effet, ces élèves nous ont expliqué qu' "*ils*" arrivaient à "*ouvrir doucement et prendre*" les affaires alors qu'eux-mêmes portent leurs sacs sur le dos. Dans la cour de récréation, il nous est arrivé de très nombreuses fois d'être mises en garde, du fait qu' "*on*" pouvait nous ouvrir le sac pendant que nous discussions pour nous "*voler*".

Cette brève synthèse de l'enquête de "victimisation" permet de constater, d'une part, que la violence perçue et dénoncée par les élèves – quel que soit leur sexe – ne s'en tient pas uniquement aux catégories des crimes et délits, mais touche à des "micro-victimations", à des faits "pénalisables mais non pénalisés"; d'autre part, que les adolescentes ne sont pas immunisées du fait de leur appartenance sexuée par rapport à ces perceptions, à ces micro-violences et délits.

À l'école, un sentiment de violence moindre pour les adolescentes

En examinant les réponses au questionnaire en fonction du sexe des élèves, nous constatons des différences très marquées sur certains points. Pour synthétiser, nous pouvons dire que, globalement, le fait d'être une fille oriente la perception de l'établissement, le sentiment de bien-être ou de mal-être, l'intensité de la violence perçue, la qualité des relations avec les enseignants. Nous avons constaté précédemment que l'impression de violence ressentie par les filles était moins importante que celle ressentie par les garçons, et qu'elle se fondait non pas sur un fantasme d'insécurité mais sur de trop nombreux micro-violences ou délits. Ce sentiment de bien-être ou de mal-être va se renforcer ou s'atténuer, en fonction des relations que les élèves entretiendront avec les différents acteurs de l'établissement.

Les contacts entre élèves sont très positivement appréhendés et ce, particulièrement du point de vue des adolescents qui sont en fait moins nombreux que leurs homologues filles à attribuer le qualificatif de “pas terrible” à ces relations entre pairs. La perception des liens avec les adultes non professeurs est au-delà de la moyenne, cette fois-ci plus spécifiquement chez les filles qui sont bien moins nombreuses que les garçons à les qualifier de “mauvais” et qui justifient moins souvent qu'eux ce jugement en arguant une “discipline trop stricte”. L'appréciation est moins positive quand elle porte sur les relations que les élèves entretiennent avec leurs enseignants : au-dessus de la moyenne pour les filles, elle n'atteint pas la médiane pour les collégiens. Une des explications de ce désaveu différencié des professeurs peut résider dans le nombre de punitions que reçoivent les filles ou les garçons. Si moins d'un tiers des élèves dit ne jamais avoir été puni, les filles sont surreprésentées dans ce groupe. Corrélativement, ce sont plutôt des garçons (14,8%)³⁰ qui déclarent avoir été punis cinq fois et plus. Lorsqu'on examine la question concernant les “punisseurs”, les filles risquent moins d'être punies par les professeurs et encore moins par la direction. Ces discriminations dans les sanctions peuvent ainsi, très logiquement, contaminer l'appréciation que les garçons porteront sur les relations qu'ils ont avec les enseignants mais aussi sur celles qu'ils ont avec les autres adultes. Ajoutons que ce sont eux qui, de façon caractéristique, ont eu les punitions les plus graves (les avertissements, les exclusions de classe ou les renvois de l'école). Quant aux causes de ces sanctions, seules les bagarres différencient les filles des garçons. Ces derniers

sont plus souvent sanctionnés pour ce motif, par ailleurs les raisons les plus souvent invoquées pour justifier les sanctions sont “le bavardage et la gêne causée en classe” suivi “du travail non fait ou mal fait” (respectivement cités pour 40,9% et 20,4% des élèves). Notons enfin qu’un tiers des filles comme des garçons dénie la légitimité des sanctions reçues, tandis que plus de la moitié oscille entre la reconnaissance et la non-reconnaissance de ces sanctions. Or, si seulement 18,5% des élèves valident ces punitions, il nous semble que certaines de celles qui sont citées, parfois illégales, ne peuvent qu’alimenter le sentiment d’injustice ressenti par les élèves : nous faisons référence aux pensums (deuxième type de punition le plus souvent cité), aux mauvaises notes (qui se placent en troisième position et qui ne sanctionnent pas toujours un “travail non fait ou mal fait” au vu des corrélations avec “les bavardages et la gêne causée en classe”), aux devoirs collectifs (quatrième place dans les sanctions les plus souvent reçues). Au-delà du fait de savoir si les garçons commettent davantage d’actes répréhensibles que les collégiennes, nous ne pouvons que constater qu’ils sont plus souvent punis, plus sévèrement, qu’ils ont plus de risques de l’être par la direction et dans une moindre mesure par leurs professeurs. Ces constats confrontés aux perceptions des adolescents sur leurs relations avec les enseignants, adultes, mais aussi avec les élèves, confortent l’hypothèse d’un lien explicatif. Nous verrons par la suite que, pour les filles, ce rapport peut aussi parfois prendre les formes d’une “culture d’opposition” à l’institution et à ses représentants, passant par la distinction entre “eux” et “nous”, les “ennemis” et les “amis”.

Émergence d’un groupe féminin qui s’oppose à l’institution scolaire

S’il est des points de dissemblance entre les filles et les garçons quant à la perception de leur établissement, nous notons aussi des disparités au sein même du groupe des filles. Afin d’analyser plus précisément les réponses des collégiennes, nous avons isolé ces réponses dans une strate particulière qui ne contient donc qu’une population féminine. Cette strate est constituée de 3860 observations issues de la période 1998-1999-2000-2001 de l’enquête nationale sur le climat scolaire. Nous souhaitons savoir s’il existait une classe – au sens mathématique – d’individus filles, se distinguant des autres par une opposition marquée à l’institution et à ses représentants et par des punitions plus fréquentes. Dans cette strate “filles”, nous

avons donc procédé à une classification automatique obtenue par la méthode des centres mobiles : nous avons choisi les indicateurs pertinents pour le regroupement des individus en classes mais nous n'avons pas prédéterminé le nombre de classes. Afin de vérifier la stabilité de la constitution de ces classes, nous avons réitéré la classification automatique par trois fois : moins de dix individus varient d'une classe à l'autre, et deux des trois classifications sont identiques. Cette classification a été établie selon les neuf critères discriminants suivants : les appréciations des adolescentes sur l'ambiance générale, sur les relations entre élèves, avec les enseignants et les autres adultes ; sur la violence, sur le quartier, sur l'agressivité entre élèves et professeurs ; sur la qualité de l'enseignement dispensé, sur la fréquence des punitions reçues.

En fonction de ces variables, les collégiennes sont réparties en quatre classes définies selon leurs réponses à plusieurs variables discriminantes. Sur les 3860 observations de la strate, 557 ne sont pas prises en compte dans la classification automatique du fait de non-réponse à l'un des critères discriminants. Ce sont donc 3303 observations qui sont réparties à hauteur de 535 pour la première classe (13,8%), 642 pour la deuxième (16,7%), 1078 dans la troisième classe (27,8%) et 1048 pour la quatrième (27,2%).

Nous pouvons d'ores et déjà constater que la première et la troisième classe se différencient fortement de l'ensemble. Les collégiennes de cette première classe ont une vision très négative de l'ambiance générale de leur établissement, du quartier dans lequel il est situé, et de l'enseignement qu'elles reçoivent. Les relations qu'elles ont avec leurs enseignants et celles qu'elles entretiennent avec les autres adultes de l'établissement sont aussi très dépréciées ; seuls les contacts avec les autres élèves dépassent un jugement médian. À cela, s'ajoute une perception très aiguë de l'agressivité entre enseignants et élèves et un sentiment de violence important. Elles font partie des élèves les plus souvent punies, les plus critiques vis-à-vis de l'institution et de ses représentants. Leur positionnement peut être en conflit avec la culture scolaire.

La troisième classe, majoritaire, est composée d'adolescentes très attachées à leur établissement et coopérant à la culture scolaire. Parmi les élèves les moins souvent punies, elles ont une représentation très positive des relations, tant avec les professeurs qu'avec les autres adultes de l'institution ou les élèves. Les apprentissages sont hautement estimés, elles se sentent bien dans leur collège comme dans le quartier. Ce sont les collégiennes

de cette classe qui ressentent le moins de violence et d'agressivité entre élèves et enseignants.

Les perceptions sur l'école de quatre groupes d'adolescentes statistiquement identifiés

sexe	Appren- dre	Elèves	Autres Adultes	Agres- sivité	Profs	Vio- lence	Quartier	Géné- rale	Fré- quence Punition
Classe 1 (N= 535)	2,45	2,97	2,49	2,16	2,19	2,46	1,56	1,72	2,71
Classe 2 (N= 642)	3,16	3,90	2,78	2,65	2,46	2,72	4,01	2,28	2,78
Classe 3 (N= 1078)	4,49	3,88	4,01	3,86	3,81	3,69	3,59	3,59	1,92
Classe 4 (N= 1048)	3,86	2,97	3,64	3,18	3,50	2,81	2,14	2,43	1,85

Copyright Eric Debarbieux.

Les valeurs du tableau sont les moyennes calculées sans tenir compte des non-réponses. Les nombres soulignés en gras correspondent à des moyennes par catégorie significativement différentes (test t) de l'ensemble de l'échantillon (au risque de 1%).

— Générale, élèves, quartier : les paramètres sont établis sur une notation de 1 (nul) à 5 (génial).

— Profs, autres adultes : les paramètres sont établis sur une notation de 1 (mauvaises) à 5 (très bonnes).

— Violence, agressivité : les paramètres sont établis sur une notation de 1 (énormément) à 5 (pas du tout).

— Apprendre : les paramètres sont établis sur une notation de 1 (mal) à 5 (bien).

— Fréquence punition : les paramètres sont établis sur une notation de 1 (jamais) à 5 (cinq fois et plus).

Ainsi, si ce n'est pour la question sur la fréquence des punitions, lorsque les moyennes tendent vers le 1 la perception est négative et le sentiment de violence ou d'agressivité élèves-profs est important. A contrario, si les moyennes tendent vers le 5 la perception est positive et le sentiment de violence ou d'agressivité est faible.

À la lecture du tableau, nous observons que les moyennes de la première classe illustrent un fort ressentiment puisque les moyennes sont presque toujours en-dessous de la médiane (2.5), exception faite de la perception des relations entre élèves et de la fréquence des punitions reçues (item inversé). La troisième classe se situe très différemment de la première : ses moyennes sont au-delà de la médiane, signifiant une adhésion et une satisfaction importantes vis-à-vis de l'école. Ce tableau montre qu'il est possible, statistiquement, de répartir les adolescentes selon quatre classes distinctes en fonction de leurs réponses aux critères discriminants et, par là-même, de définir une relation à l'école significative pour chacune des classes.

La quatrième classe, assez proche de la précédente quant aux appréciations portées, comporte, néanmoins, des particularités. Elle regroupe les collégiennes les moins punies et les plus satisfaites de l'enseignement reçu. Si l'appréciation des relations qu'elles entretiennent avec la totalité des adultes est positive, la qualité des contacts avec les élèves est, elle, moins bien perçue. Les moyennes relatives à l'agressivité ou au sentiment de violence n'indiquent pas de sensibilité vive à ces thématiques qui sont quantifiées autour de l'item "un peu". Cependant, le jugement sur l'ambiance générale n'atteint pas l'évaluation moyenne, et le quartier est fortement discrédité.

La seconde classe, tout en ayant quelques similitudes avec la première, possède aussi ses spécificités. On y trouve les adolescentes les plus fréquemment punies. Leur sentiment sur l'établissement appréhendé de façon globale est plutôt négatif et elles déclarent une violence et une agressivité entre les élèves et les professeurs importante. Si les relations qu'elles entretiennent avec leurs enseignants et les autres membres adultes du collège ne sont pas évaluées très positivement, cela ne semble pas entacher la qualité des enseignements, qu'elles apprécient. Quant aux moyennes correspondant à l'appréciation du quartier et des contacts entre les élèves, elles semblent annoncer une indéfectible adhésion à la culture juvénile.

À travers cette classification aléatoire, nous pouvons constater l'émergence de deux catégories d'élèves s'opposant à l'institution scolaire. Ce sont ces deux “classes”, minoritaires numériquement, que nous nous proposons de décrire.

Nous avons examiné d'un peu plus près leurs spécificités, en fonction des réponses aux questions “victimaires”, de la fréquentation des lieux et des punitions reçues. Les signes annonciateurs d'une opposition forte au collège semblent plus accentués pour les adolescentes de la première classe. Ce sont les moins satisfaites de l'établissement : celui-ci est perçu très négativement du fait des “locaux”, mais aussi des “enseignants”, de la “mauvaise ambiance” et de la “violence”. L'enseignement est lui aussi mésestimé. Quant aux relations, aucune n'est jugée positivement. Ces collégiennes perçoivent beaucoup de violence dans leur établissement ainsi que dans le quartier, et une forte agressivité “élèves-profs”. Comme pour les autres classes, ce sont les “bagarres” puis les “injures” qu'elles mentionnent le plus souvent dans leur typologie de la violence, mais ce sont elles, significativement, qui citent le plus souvent le racket parmi les formes d'agressions présentes dans le collège. Leur sentiment d'insécurité est très fort et se couple d'un rejet de la légitimité des adultes qui ne sont plus perçus comme des garants de la paix scolaire, mais parfois comme des “ennemis”, des “opposants”. Pour certaines, ce sentiment de mal-être s'enracine notamment dans le fait qu'elles sont elles-mêmes le plus souvent victimes ou agresseurs³¹, très informées des délits perpétrés dans l'établissement, qu'elles sont directement ou indirectement au cœur des micro-violences ou des délits (drogue, racket, vols, insultes et injures racistes, coups). À cela s'ajoute un sentiment d'injustice assez prononcé face aux nombreuses punitions, sentiment qui alimente la construction d'oppo-

sitions. En effet, elles sont souvent punies (un tiers l'a été cinq fois et plus), et ce sont elles qui seraient le plus à même de ressentir ces punitions comme des injustices (un tiers dénie la validité de la sanction reçue). Elles font également partie de celles qui auront les punitions les plus graves (exclusion de classe, avertissement, exclusion de l'école), et de celles qui risquent le plus de rencontrer la direction ou les conseillers principaux d'éducation. C'est aussi dans cette classe – ainsi que dans la deuxième – que les motifs des sanctions graves (insultes envers les professeurs, bagarres) apparaissent, même s'ils demeurent faibles (5,5% et 4,5%). Enfin, la fréquentation des lieux vient parachever tout cela en les arrimant fortement à une culture devenue anti-scolaire. Elles disent fréquenter en premier la cour – et non la salle de classe – qu'elles aiment souvent, tout en reconnaissant pour plus de la moitié que c'est aussi un lieu violent. C'est notamment dans ce groupe (ainsi que dans le second) que les toilettes sont citées par 6,5% parmi les lieux aimés (!) et mal aimés (26,6%), alors que les lieux d'enseignement sont le plus souvent décrits comme violents (20,7%).

La deuxième classe se caractérise par une forte connivence entre élèves. L'établissement n'est pas perçu positivement quant aux "locaux" et aux "enseignants", mais l'enseignement dispensé est jugé convenable. La perception du corps enseignant et des autres adultes tend vers le négatif tandis que, parallèlement, l'adhésion à la culture des pairs est totale. Ces filles estiment qu'il y a une violence relative dans l'établissement, due aux "bagarres" et aux "injures", mais perçoivent une agressivité élèves/professeurs importante. Elles témoignent d'une confiance limitée envers les adultes, sans pour autant éprouver un mal-être marqué, du fait de la pleine participation aux normes juvéniles dans le collège et au dehors. Elles constituent le deuxième groupe d'élèves les plus informées des actes déviants ou délictueux, éventuellement en étant racketteuses, mais pas rackettées³². Comme précédemment, ces adolescentes déclarent majoritairement fréquenter la cour avant la classe, et les toilettes sont le troisième lieu cité (14,4%). Il est vrai que, si ces toilettes sont peu avenantes quant à leur usage premier, elles sont néanmoins un haut lieu de sociabilité. À l'abri du regard inquisiteur de l'adulte, elles autorisent éventuellement une parité qui demeure clandestine, discussions et retrouvailles en petits comités, cigarettes collectives dissimulées sous les effluves de déodorants copieusement diffusées par des complices-guetteurs... Certes, même si elles aiment la cour, elles sont aussi plus de la moitié à déclarer que c'est un lieu violent, cité avant

la sortie et avant la salle de classe, laquelle prend la troisième position (18,8%) bien au-delà des toilettes (dites violentes par 2,9%). Fréquemment punies (un tiers l’a été cinq fois et plus), elles sont parmi celles (avec la première classe) qui sont les plus à même de ressentir injustement les sanctions. Ajoutons qu’elles aussi risquent de recevoir les punitions les plus graves, de rencontrer la direction ou les CPE (conseillers principaux d’éducation), d’être sanctionnées pour des motifs sérieux (5,7% pour avoir insulté un enseignant et 5% pour s’être battues). Les punitions fréquentes et vécues comme injustes risquent de renforcer l’opposition et le déni de légitimité de l’institution. Il ne s’agit pas de prêter à ces élèves une vision romantique et utopique de la vie scolaire. Nous ne dénigrons pas le régime d’application des sanctions qui demeurent tout à fait nécessaires, mais nous nous interrogeons sur les conséquences éventuelles de règlements scolaires reposant sur le “fait du Prince” où l’éventail des sanctions possibles – légales ou non – est laissé au libre-arbitre de chacun. La culture anti-scolaire se nourrit de ces injustices ressenties et rejaillit par la suite dans les invectives que certaines profèrent sur le thème de la réciprocité de la justice. Nous pensons ici particulièrement aux offensives de Véra et Lara³³, dénigrant haut et fort des désordres observables dans leur établissement : retard coutumier de quelques enseignants – jamais sanctionnés – ; espace cigarette des adultes au milieu de la cour de récréation des élèves – qui, eux, ne sont pas autorisés à fumer dans l’enceinte du collège – ; adaptation du règlement scolaire en fonction des niveaux (sixième/troisième), interprétée comme la preuve d’une “peur” des adultes face aux “grands”, etc.

Il nous paraît capital de souligner, pour conclure, que la grande majorité des adolescentes n’est pas en opposition avec l’institution scolaire. Seule une minorité, non négligeable cependant, se positionne sur certains points contre l’établissement et ses principaux représentants. La deuxième classe, sans être complètement dans une culture anti-scolaire, montre des glissements possibles du côté des normes juvéniles. Certaines des adolescentes de la première classe esquissent parfois un profil qui n’est pas sans rappeler celui des fameux “noyaux durs”. Fréquemment punies, déniaient toute légitimité à l’institution, très informées et parfois impliquées directement dans les micro-violences et délits, elles sont aussi sur-représentées ou sous-représentées selon les établissements. En effet, en étudiant la répartition des quatre classes en fonction des différents collèges, il ressort, par exemple, que la présence des filles de la première classe varie de plus de 6% à 0,6%

selon les établissements. Cela illustre la probable fabrication sociale de la violence, de la délinquance, et conjointement écarte le fatalisme à cet égard : “De cette inégale répartition des “noyaux durs” (...) nous pouvons logiquement conclure à l’existence d’un effet de contexte, d’un “effet établissement” qui contribue à la fabrication non pas tant en fait de “noyaux durs” que d’une culture d’opposition à l’école pour des groupes d’élèves qui peuvent être importants”³⁴.

Les “crapuleuses” : des adolescentes aux comportements déviants

Lors des entretiens et des séjours sur les divers terrains, nous avons rencontré des élèves dont les discours à l’encontre de l’établissement, les actes déviants parfois délictueux, coïncident avec ce que nous avons pu remarquer ci-dessus. Pour décrire ces élèves, nous allons nous appuyer sur les données issues des terrains marseillais. Pour reprendre les termes des Marseillais des quartiers Nord, nous les nommons les “crapuleuses”. En outre, c’est aussi le titre d’une chanson d’un groupe de rap de La Castellane, chanson qui traite des filles qui font “leurs macs”, “leurs boss”...

Des filles que nous avons rencontrées en entretien, treize d’entre elles correspondent à ce groupe des “crapuleuses”³⁵. Elles ont été désignées comme telles soit par les élèves ou adultes de l’établissement, soit par les commerçants du centre commercial Grand Littoral ou des quartiers, soit encore par les travailleurs sociaux des différents quartiers, soit enfin par les logeurs de La Castellane. Bien entendu, les termes et désignations varient selon les discours des élèves, des adultes de l’établissement, des commerçants, des travailleurs sociaux ou des logeurs.

Pour les élèves, les “crapuleuses” sont celles “qui font leurs macs” ou “qui font leurs belles... leur loi” et qui sont associées à un certain nombre de délits, d’actes transgressant le règlement ou jugés déviants. Les élèves désignent la plupart d’entre elles comme étant membres de la grande bande regroupant une trentaine de collégiens. Alice, par exemple, explique d’elle-même comment elle “fait sa loi” sur plusieurs personnes dont des garçons, et il se trouve qu’elle est la cousine d’Astrid surnommée “la guerrière”, collégienne très populaire ayant racketté et harcelé une autre élève de sa classe sur plusieurs années. Elles sont souvent absentes, l’une d’entre elles n’est même plus scolarisée – alors qu’elle n’a que quatorze ans – quand nous la rencontrons. Quelques-unes exercent plus

ou moins leur loi sur d'autres, oppression qui peut aller jusqu'au racket. Plusieurs d'entre elles ont eu des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'école, et sont parfois décrites comme “posant problème” par les différents adultes de l'établissement. Du côté des logeurs et des commerçants, certaines sont identifiées comme “pouvant [aussi leur] poser problème”. Quant aux travailleurs sociaux, s'ils les connaissent et en parlent, c'est parce que “ce sont elles qui sont en demande d'activités” selon la directrice du centre social de La Castellane.

Elles utilisent le langage avec un éclat et un relief dramatique propres à intimider et à couper court par avance à toute offense ou provocation. La forme linguistique traduit la position et le statut qu'elles comptent avoir et imposer aux autres dans toutes les relations entre pairs qui sont axées autour de la dualité “fort-faible”. La position de “forte” au sein des pairs se construit aussi par l'intermédiaire des échanges conflictuels physiques, mises en spectacle et démonstrations signifiant qu'il ne faut pas trop les “chercher” puisqu'elles seront toujours prêtes à répondre, quitte à employer la force. Elles forgent ainsi parfois leur réputation sur leurs prouesses combatives.

La plupart de ces adolescentes se sont déjà battues plusieurs fois, et récemment, puisque les affrontements physiques qu'elles nous décrivent ne datent pas de l'école primaire mais du collège. Pour justifier ces affrontements les collégiennes de ce groupe disent n'avoir fait que répondre à une offense, et n'avoir jamais provoqué une seule des altercations. Il nous semble important de noter que les histoires se sont soldées, selon leurs dires, par des bagarres du fait de défis qui leur avaient été lancés. Or, les autres collégiennes, si elles se sont déjà battues, ne disent jamais l'avoir fait suite à un défi. Seules les “crapuleuses” expliquent la réponse physique comme étant une conséquence inévitable face à une provocation mettant en péril leur réputation et leur position au sein des pairs.

Figures emblématiques du collège, elles sont toujours entourées d'amies, ont un réseau de connaissances très étendu dans leur établissement et dans les autres collèges ainsi que dans le quartier. Et, si la plupart des autres collégiennes ont des “groupes des pairs” composés essentiellement de filles, elles ont aussi des amis masculins réputés pour faire partie de “ceux qui cherchent” ou de ceux “qui font des conneries”. Connaissant les valeurs auxquelles adhère l'ensemble des pairs, elles sont très au fait des vêtements qu'il faut porter, des marques qu'il faut arborer, et choisissent le style vestimentaire qui leur convient en suivant ces règles et en contribuant à les imposer. Le style “à la crapule” n'empêche pas l'attention

portée à la coiffure, et le style plus “féminin” – conforme aux normes dominantes – s’orne parfois, selon l’âge, d’un peu de maquillage. Certaines fument des cigarettes, des “joints”, ont des “gadjos” avec des “boosters”³⁶ ou des voitures ; d’autres espèrent conquérir ceux qui ont quatre paires de basket Air Max...

Pratiquant les codes de conduite édictés par les pairs et organisés selon les règles de la “loi du plus fort”, elles participent pleinement au monde social des adolescents, et sont quasiment toujours informées des dernières histoires, bagarres, embrouilles et actes délictueux. Très actives au sein de la vie juvénile dans l’établissement, elles sont aussi très présentes dans les quartiers ou “à Continent” (le fameux supermarché du centre commercial Grand Littoral) où l’on ne manque pas de les croiser chaque mercredi et samedi. L’enjeu est aussi de se tenir informé des moindres paroles qui auraient pu être proférées “par derrière”, afin de mettre rapidement un terme à d’éventuelles médisances, intolérables pour leur image publique. La position qu’elles occupent et revendiquent au sein des pairs leur octroie automatiquement respect et soumission. Les rapports de force et la domination s’exercent sur ceux qui sont “faibles”, sur ceux qui se situent dans l’entre-deux des “crapuleuses” et des victimes, mais aussi sur le groupe même des pairs.

LES COMPORTEMENTS DES “CRAPULEUSES” AU TRAVERS DE LA LOI DU PLUS FORT ET DANS LEURS RELATIONS AVEC LES GARÇONS

Remarquer que des adolescentes des quartiers populaires ont des comportements déviants, violents ou délictueux est une première étape. Tenter de les caractériser à partir de nos observations, de leurs dires et de ceux des personnes les entourant en est une autre. Toutefois, il nous reste à élucider la logique interne de ces comportements. Dans quel mécanisme de socialisation juvénile ces actes et attitudes s’imbriquent-ils ? Y a-t-il des enjeux motivant le fait d’être une “crapuleuse” et, si oui, quels sont-ils ?

Clairvoyantes, payottes ou crapuleuses... attribution d’un statut social dans le “cadre” de la loi du plus fort

Sur la base des études menées dans les quartiers populaires³⁷ marseillais, parisiens ou bordelais, nous avons

tenté de mieux appréhender le système de socialisation juvénile que les élèves nous décrivaient en le nommant *loi du plus fort*, et que nous observions nous-mêmes au cours de nos nombreux séjours. Voici ce que nous retenons de ces observations ethnographiques assorties d’entretiens avec les élèves et les divers partenaires des établissements ou des quartiers : ce mécanisme socialisateur des adolescent(e)s des quartiers populaires octroie à chacun(e) une position sociale reconnue et valorisée par l’ensemble des pairs, si tant est que chacun(e) adhère et participe aux codes de conduite³⁸ juvénile. De fait, pour obtenir un statut social valorisé et valorisant, la construction de son image publique et de sa réputation est indispensable. Cette *face* se forge avec divers éléments constitutifs tels que l’apparence, la *force de caractère* et le *réseau relationnel* qui seront autant d’atouts ou de désavantages dans la *présentation de soi*³⁹. L’apparence regroupe tous les éléments proxémiques tels que les formes et codes linguistiques, le “look” et les marques renommées, la gestuelle et les mimiques, et divers autres éléments démonstratifs du statut (cigarettes, maquillage, etc.). La *force de caractère* s’évalue selon la manière de répondre à une offense ou dans toutes les situations interprétées comme une mise en danger de la *face*. Selon le statut acquis ou escompté, l’interprétation de ce qui peut être injurieux fluctue, allant du simple “mauvais regard” au défi. Quant au *réseau relationnel*, il désigne les amies proches, les membres de la famille, les “gadjos”, les connaissances au sein du collège et dans les autres établissements, ainsi que dans le quartier. Il importe que les membres du réseau relationnel soient à l’image du statut social prétendu au sein de l’ensemble des pairs. Immergés dans ce mécanisme qui ne s’arrête pas aux portes de l’école, chacun et chacune se retrouve confronté/e à ces prescriptions et se doit de se positionner dans cette dualité “fort-faible”. Nous avons caractérisé trois groupes au sein des adolescentes rencontrées selon leur manière de jouer et de s’impliquer dans la *loi du plus fort*⁴⁰. La grande majorité des adolescentes constitue le groupe des *clairvoyantes*, c’est-à-dire celles qui ont d’après nous une vision très lucide du mécanisme dans lequel elles sont prises. En effet, elles furent parmi nos interlocutrices celles qui livrèrent les descriptions les plus précises de leur quotidien. Elles nous expliquèrent en quoi elles devaient “ne jamais se laisser faire”, quels étaient les risques d’être désignées comme *faible*, comment repérer, jouer ou interagir avec les *fort(e)s* tout en essayant de se conformer aux règles scolaires ou sociétales.

Sina B. (15 ans, 3ème, Le Merlin-La Castellane) : *Pourtant les filles j’les connais toutes bien-bien, j’sais pas y’en a*

peut-être une ou deux mais c'est pas vraiment des racketteuses quoi, parce que tu dis "Oh arrêtes toi, je m'énerve ou quoi, viens te battre", là ils se calment là, c'est, je pense pas que c'est (...) Bon y'en a deux, trois mais si on les prend bien elles sont vraiment bien, les filles moi j'm'entends avec toutes les filles pratiquement toutes les filles. Quand il faut être méchante j'suis méchante, quand il faut être gentille j'suis gentille, c'est ça. Il faut pas montrer qu'on a peur, il faut pas montrer, c'est ça plutôt. Tandis que dans le collège, y'en a qui montrent trop leur peur "Non je veux pas faire ça", tandis que nous, même si on veut pas le faire, il faut qu'on le fait, il faut.

Stéphanie Rubi : *Mais alors ça t'amène à faire des choses...*

Sina B. (15 ans, 3ème, Le Merlin-La Castellane) : *Et oui, mais y'a une, quoi, si par exemple on dit, si on dit "Non non non, moi j'fais pas ça et tout quoi", après c'est la fille qui va se rendre ridicule quoi. Y'a des choses qu'on dit "Oui on le fait" et y'a des choses qu'on dit "non". Par exemple, moi si on me propose de voler ou quoi, c'est sûr, j'dirais non, j'dis "Moi j'suis plus intelligente que toi, moi j'le fais pas".*

Les deux autres groupes, s'ils ne comprennent guère de collégiennes, sont néanmoins problématiques. L'un est composé des élèves repérés, désignés par les fort(e)s et par les clairvoyantes comme étant les *faibles*, les *payottes* pour reprendre les termes des élèves marseillais. En dehors des codes de conduite juvénile, ces élèves subissent une forme de *school bullying*⁴¹ caractérisée par des brimades quotidiennes répétées ou des conduites d'ostracisme. Nous avons pu constater que ces "multi-micro-violences" peuvent devenir le terreau d'actes délictueux tels que le racket, et les victimes présentent quatre fois plus de risques de commettre des tentatives de suicide.

Véra B. (6ème, 13 ans, La Castellane) : *Moi je sais. Parce que quand tu pousses quelqu'un qui est avec son groupe, en principe il rebelle ; et moi quand je pousse quelqu'un qui rebelle pas, ben je sais, je connais !*

Lara C. (6ème, 13 ans, La Bricarde) : *Voilà ! Si quelqu'un quand vous le poussez, il vous dit "Oh ! Tu peux faire attention ! Maintenant je vais venir je vais te mettre une gifle !", ça c'est quelqu'un qui est pas faible (...)*

Les *faibles* sont ainsi rapidement identifiés et ce, notamment par les *fortes* dont l'un des enjeux primordiaux est de faire en sorte que les autres "ne fassent pas leur loi" sur elles. Or, faire sa loi sur un *faible* au vu et au su de l'ensemble des pairs devient l'un des moyens les plus efficaces pour contrer toute domination, et c'est ce que font les *crapuleuses*.

Alice L. (11 ans, 6ème, La Bricarde) : *Ah par exemple ils se battent, lui qu'est grand...l'autre peuchère ! il pleure ou quoi et ben lui maintenant, lui il fait la loi, il fait "Va là-bas, tu*

m’achètes un truc de chips, ou des bonbons”. Et lui tellement qu’il a peur qu’il le frappe, il y va.

Alice, dont la cousine est surnommée *la guerrière* par les élèves comme par les adultes du collège, expliquait précédemment pourquoi elle avait pour habitude de frapper l’un de ses “camarades” de classe afin de dissuader ce dernier de faire “sa loi” sur elle. Pour les crapuleuses, les actes déviants ou délictueux prennent l’allure d’outils de démonstration de leur position, de leur réputation. Se battre, insulter, fumer des cigarettes ou du cannabis, voler ou parfois racketter devient pour elles des façons d’être, des identités reconnues et valorisantes au sein des pairs. Leur leitmotiv devient l’anticipation : anticipation de l’offense, de la “mauvaise réputation”, de la probable domination des autres. Leur système de référence bascule des normes et valeurs scolaires vers celles propres aux pairs, et la culture scolaire, dans laquelle elles ne retrouvent pas une identité gratifiante équivalente, est alors désavouée.

Masculinisation des conduites ou emprunt stratégique aux valeurs masculines ?

Les observations ethnographiques et les entretiens menés ont permis de mieux cerner quelles étaient les logiques internes du mécanisme de socialisation des adolescents des quartiers populaires. Or, si les garçons sont enserrés dans ce système d’interactions entre pairs, il en va de même pour les filles résidant dans les mêmes “quartiers d’exil”, fréquentant les mêmes établissements. De ce qu’elles nous ont raconté et de ce que nous avons pu observer par nous-mêmes, il ressort qu’elles ne sont pas particulièrement préservées face à *la loi du plus fort*. Elles aussi la subissent, la normalisent ou l’exercent. Leur sentiment de relégation et leur vécu d’une “violence symbolique” sont parfois tout aussi virulents, notamment lorsqu’elles décrivent les nombreuses incohérences qui font leur quotidien : spécificités du “turn over” des divers acteurs du collège ; classes à options ayant “subtilement” remplacé celles à niveaux ; difficultés à trouver des entreprises les acceptant au moment des stages ; représentations sociales peu attractives de leur collège ou de leur quartier dont elles jouent parfois en amplifiant l’image du “jeune de quartier” ; sentiment d’abandon de la part des pouvoirs publics justifié par les difficultés d’accès au centre ville ou aux autres quartiers ; problèmes de voirie ou d’entretien des espaces publics ; etc.

Le vif attachement à l'école dont témoignent la majorité des adolescentes est certainement un des enjeux, un atout majeur dont il ne faut pas se départir dans la prévention et la lutte contre *la loi du plus fort*. Nous l'avons vu avec les résultats de l'enquête sur le climat scolaire : les conduites déviantes ou délictueuses sont significativement corrélées avec des perceptions très dépréciatives de l'établissement. Ainsi, lorsque l'on regarde les réponses des filles déclarant avoir déjà participé à un racket, nous constatons qu'elles se positionnent fréquemment contre les enseignants en désavouant l'établissement et les relations qu'elles entretiennent avec les adultes, et ce sont justement elles qui sont le plus souvent punies, qui reçoivent des coups. De nos rencontres avec les adolescentes, nous avons pu noter des similarités, puisque ce sont spécifiquement les *crapuleuses* qui, dans la construction de leur identité déviante, nient et rompent toute accointance avec la culture scolaire, et rejettent ceux qui y adhèrent au rang de *faible* ou de "bouffon". Lorsqu'elles sont dans ces prédispositions, toute rencontre ou interaction avec l'un des membres de l'établissement peut être associée à une mise en péril de la *face*, et particulièrement si les pairs sont présents. La réputation est une thématique vis-à-vis de laquelle les adolescentes – pas uniquement celles des quartiers populaires – sont très sensibles. Or, les rumeurs et les réputations circulent dans les collèges et dans les cités où tout le monde se connaît. Les filles doivent spécialement faire attention – outre les histoires et "embrouilles" diverses – aux on-dit véhiculés par les garçons (mais aussi par les filles) concernant leur intégrité sexuelle. Ainsi, lorsque nous sommes revenues en novembre 2001 à La Castellane, nous avons croisé Lina et nous lui avons demandé des nouvelles des autres filles avec qui elle traînait auparavant. De Lia qui optait pour un "look" "à la crapule" il y a deux ans, elle nous dit que "*Lia maintenant c'est une pute (...) ouais, elle met des minijupes, elle sort avec des mecs de trente ans, c'est une pute*". Dans les quartiers et les collèges sont très présentes "les crispations virilistes qui dépassent les simples modes traditionnels de l'expression masculine"⁴² que Daniel Welzer-Lang analyse comme des stratégies défensives de réponse face aux peurs de la précarité, du chômage, des discriminations ou des modifications dans les rôles traditionnels assignés aux hommes et aux femmes.

Sandrine A. (14 ans, 4ème, La Castellane) : *Ou quand tu les connais pas ils disent "Viens je vais te parler", toi tu penses qu'il va te parler, t'y vas, bon il te parle mais après quand ils sont dehors ils mettent la main.*

Assia A. (14 ans, 4ème, La Castellane) : *Il t’a mis la main des trucs comme ça, sinon à la sortie tu dis “Non” et ben ça y est ils se mettent tous en groupe, ils disent “Toi t’y’es pas chiche de sortir avec elle, t’y arriveras pas à sortir avec elle je te parie”, l’autre “Tu verras...”, après il va, il te demande, tu le pointes tu dis “Non, casses toi”, et ben après il dit “Elle a dit oui”...*

Sandrine A. (14 ans, 4ème, La Castellane) : *Ils calculent, ils font le compte on est des jouets pour eux, ils font le compte, “Combien t’en as eu ? Combien t’en as eu ? Combien t’en as eu ?”*

Assia A. (14 ans, 4ème, La Castellane) : *“Moi j’ai eu elle, moi j’ai eu...”, non “Le plus fort celui qui aura elle là”, et tous “Ouais moi...”, même si elles disent non, la plupart des filles elles disent non.*

Certes, comme le souligne Hugues Lagrange, les propos tenus par les adolescents des quartiers face aux adultes et face à leurs comparses féminines sur les filles et la sexualité, répondent souvent à une volonté de “mise en scène de celui qui les énonce, par laquelle s’exprime indirectement une frustration”⁴³. Néanmoins, il demeure que les adolescentes doivent faire face, réagir ou anticiper ce type de rumeurs ou d’insinuations. Il nous semble que, dans ce contexte, “faire sa mac”, “sa boss” ou “sa crapuleuse” est un des moyens défensifs que certaines vont utiliser, quitte à adopter des valeurs masculines qui sont aussi des valeurs de domination et d’indépendance (démonstrations de force, de dureté de caractère et d’honneur). C’est aussi en cela que l’on peut discuter de la “masculinisation” des conduites des filles, car ces comportements apparaissent avant tout comme des emprunts, des cartes identitaires possibles et utilisables selon les situations. Emprunts qui ne sont pas sans étonner parfois les jeunes des quartiers mêmes, comme nous le confiait M. (17 ans, dealer de la rue P., Belleville) qui a l’impression de “discuter avec des potes, et c’est pas bien ça... Vous aussi vous le voyez bien comment elles sont maintenant, comment elles marchent et tout, comment elles parlent...”. Cependant, si l’adoption d’un “look” “à la crapule” ou des codes du dominant peut être une façon de générer de nouvelles cartes identitaires et de multiplier les rôles à interpréter, cela ne peut justifier l’oppression exercée sur d’autres jeunes.

Les conduites déviantes des collégiennes dont nous avons fait état corroborent les constats des études de délinquance auto-déclarée : leur implication dans certains actes est presque toujours identique à celle des collégiens. Ainsi, dans l’établissement, les filles prises dans la loi du plus fort, font elles aussi preuve de violence verbale,

physique ou morale. Elles peuvent être impliquées dans des actes graves, nous pensons ici au racket et au harcèlement qu'Astrid et quelques autres exercent au détriment de Cyrielle... Il est vrai qu'il est des domaines comme le trafic de cannabis où leur participation ne semble pas être directe. Cependant, Cynthia, du quartier de Ménilmontant, nous expliquait qu'il lui était déjà arrivé de dissimuler, à la demande des jeunes dealers du quartier, des "barrettes de shit" lors des passages de la police. Or, si nous constatons à la suite de Sebastian Roché une quasi invisibilité dans les statistiques officielles des mineures délinquantes, les adolescents eux-mêmes sont conscients de cet infime repérage. Et il n'est pas rare de voir les collégiennes jouer de cet "a priori [qui leur est] favorable", qui se double parfois de la passivité des adultes face à des adolescentes mettant en œuvre des comportements de genre ne correspondant pas aux stéréotypes de sexe. Ces conduites, déviantes au regard des normes sociétales et des modèles de genre, répondent pourtant à la logique interne du mécanisme de socialisation juvénile des adolescents des quartiers populaires, et révèlent aussi une exigence protectrice et défensive dans toute rencontre de *face à face*.

Notes

¹ Cf. POLLACK Otto, 1950, *The Criminality of Women*, New York : Barnes. COWIE John, COWIE Valérie et SLATER Eliot, 1968, *Delinquency in girls*, London, UK : Heinemann. Aujourd'hui encore, les facteurs biologiques persistent dans l'explication de la délinquance féminine, cf. SLADE Pauline, 1984, "Premenstrual emotional changes in normal women : Fact or fiction ?", *Journal of Psychosomatic Research*, 28, 1-7. BINDER Arnold, GEIS Gilbert et DICKSON Bruce, 1988, *Juvenile Delinquency : Historical, Cultural, Legal Perspectives*, New York : Macmillan. HERRNSTEIN Richard et WILSON James Q., 1985, *Human Nature : The Definitive Study Of The Causes Of Crime*, New York : Simon and Schuster. KONOPKA Gisela, 1966, *The adolescent girl in conflict*, Englewood Cliffs, NJ : Prentice-Hall, New Jersey.

² SIMON Rita J., 1975, *Women and Crime*. Lexington Books, Massachusetts. [G&L].

³ CERNKOVICH Stephen et GIORDANO Peggy, 1979, "A comparative analysis of male and female delinquency", *Sociological Quarterly*, 20, 131-145. Citée et étudiée par Chesney-Lind MÉDA et Shelden RANDALL, 1992, *Girls, Delinquency and Juvenile Justice*, Pacific Grove, CA : Brooks / Cole.

⁴ BERGER Ronald J., 1989, "Female delinquency in the emancipation era : a review of the literature", *Sex Roles*, 21, p. 375-399.

⁵ Il cite les chiffres du FBI de 1987 sur les mineur(e)s arrêtés et publiés en 1988. Sur les crimes violents (meurtres, viols, escroquerie, etc.) : les garçons sont 89% ; ils sont 79% sur les crimes contre les biens (cambriolages, incendies criminels, vols et vols de véhicules, etc.) ; vandalisme : 91% ; et comporte-

ments dérangeant l'ordre public : 81%. Cité par ARTZ Sibylle, 1999, *Sex, Power, and the Violent School Girl*, Teachers College Columbia University, New York and London, [1ère édition Trifolium Books, 1998, Canada], p.13.

⁶ CERNKOVIC Stephen et GIORDANO Peggy. A comparative... *Op. cit.*

⁷ MONGIN Olivier et SALAS Denis, 1998, “Entre le tout éducatif et le tout répressif. Quelles alternatives ? A propos de la justice des mineurs”, *Violences par temps de paix, Esprit*, décembre, p. 189-210.

⁸ Ministère de l'intérieur, Direction générale de la police nationale, Direction centrale de la police judiciaire, Division des Études et de la Prospective, Service Central d'Étude de la Délinquance, 1999, *Les aspects de la criminalité et de la délinquance constatée en France en 1998 par les services de police et de gendarmerie d'après les statistiques de police judiciaire*, La Documentation française. Paris, p. 31.

⁹ En 2000, 30% des mineurs mis en cause pour cette catégorie sont des mineures. Ceci se pondère par le fait que sur cette catégorie, les mineurs (filles et garçons) ne représentent que 6,23% de la totalité des personnes mises en cause pour infraction économique et financière.

¹⁰ Cette infraction est incluse dans les vols contre des particuliers et autres sur voie publique et autres lieux, elle-même incluse dans les autres vols avec violence sans arme à feu. Pour l'année 2000, au sein de la population mineure mise en cause dans cette infraction (51,07%), les filles représentent 18,98% (leur part était de 20,68% en 1998 dans cette même catégorie). Toutefois, le nombre de personnes concernées dans cette catégorie tempère l'analyse puisque ces 51,07% de mineurs impliqués comptent 1630 garçons et 382 filles.

¹¹ FLOOD-PAGE Claire, CAMPBELL Siobhan, HARRINGTON Victoria et MILLER Joël, 2000, *Youth crime : Findings from the 1998/99 Youth Lifestyles Survey*, Home Office Research Study 209. L'étude se base sur les réponses auto-reportées de 4848 personnes âgées de 12 à 30 ans d'Angleterre et du pays de Galles. Les infractions et délits énumérés dans le questionnaire sont au nombre de vingt-sept et incluent l'incendie criminel, le vol, le cambriolage, le vol à l'étalage, l'achat ou la revente d'objets volés. S'y ajoutent quatre types d'infractions à la fraude. Enfin, les faits de violence proposés vont de la menace d'une personne à l'aide d'une arme, à la bagarre et l'agression. C'est la deuxième étude YLS, la première ayant été faite en 1992-1993 : GRAHAM John et BOWLING Benjamin, 1995, *Young People and Crime*, Home Office Research Study 145, London : Home Office.

¹² FARRINGTON David P. “Human Development and Criminal Careers”, in MAGUIRE Mike, MORGAN Rod et REINER Robert, 1997, *The Oxford Handbook of Criminology*, Oxford, Clarendon Press, pp. 361-408, 2^{ème} édition. [1994].

¹³ MORI Youth Survey 2000 : research conducted for the Youth Justice Board, 2000, London : Youth Justice Board.

¹⁴ WISE N.B, 1967, “Juvenile Delinquency among middle-class girls”, in VAZED, E.W, *Middle-class juvenile delinquency*, New-York, Harper and Row, p. 179-188.

¹⁵ HINDELANG Mickaël J, 1971, “Age, sex and the versatility of delinquent involvement”, *Social Problems*, 18, p. 522-535.

¹⁶ SHORT James F. Jr., 1968, *Gang delinquency and delinquent subcultures*, New York. Harper and Row ; NYE F. Ivan, 1958, *Family relationship and delinquent behavior*, New York, Wiley.

¹⁷ Centre National de la Recherche Scientifique, 1979, *Cahiers sur la femme et la criminalité*, éditions du CNRS, Centre Régional de Publication de Paris, p.90.

Les théoriciens du genre voient souvent dans cette moindre participation les effets d'un contrôle social plus dur sur les adolescentes et sur les femmes, ainsi que les corollaires de l'incorporation fortement ancrée de principes moraux. Pour Ronald J. Berger, notamment, cette socialisation est doublement inculquée, d'une part avec la famille, puis, d'autre part, avec les modèles socialisateurs sociétaux (école, orientation, modèles professionnels proposés, rôles de sexe, etc.). Cette théorie a le net avantage d'expliquer les différences constatées entre délinquance féminine et masculine par l'existence des modèles socialisateurs différenciés et des attentes de genre et de rôle qui y sont associées. Néanmoins, il nous faut souligner que l'une de ses faiblesses est qu'elle n'explique pas pourquoi les femmes, les filles s'engagent dans la délinquance, ni pourquoi certaines commettent des délits habituellement plus spécifiques aux garçons.

¹⁸ LE BLANC Marc, *La délinquance à l'adolescence : de la délinquance cachée et de la délinquance apparent*, 1977, Groupe de recherche sur l'inadaptation juvénile, Université de Montréal, février.

¹⁹ La presse écrite et télévisuelle, depuis le "gang de filles" de Toulon d'août 1998, propose régulièrement des "sujets", qui lorsqu'ils ne répondent pas aux impératifs du sensationnel, peuvent être pertinents. Nous citerons Francesca Pieranterzi qui écrivait dans un article du *Courrier International* en mai 1998, reprenant des analyses de sociologues, que "Les filles de banlieue ne se battent plus pour des histoires de cœur, elles ne retournent plus la violence contre elles-mêmes (...). La violence féminine a cessé d'être silencieuse" extrait de "Délinquance. Pauline et le gang de filles", *Le Courrier International*, semaine du 20 au 27 mai 1998.

²⁰ BECKER Howard. S., 1973, *Outsiders*, New York, The Free Press. [1963] (trad. Fr. : Paris. 1985).

²¹ ROCHE Sébastien, 2001, *La délinquance des jeunes. Les 13-19 racontent leurs délits*, éditions du Seuil, octobre.

²² Roche établit un parallèle entre ces résultats et ceux de Francis Bailleau (1996) qui constatait que 32,3% des vols dans les magasins et 10% de vols dans les voitures étaient le fait de filles tandis que leur implication dans les autres chiffres de la Justice oscillait entre 2 et 5%. BAILLEAU Francis, 1996, *Les jeunes face à la justice pénale*, Paris, Syros, p. 151, cité par ROCHE Sébastien, *La délinquance... op. cit.* (p. 41). Kratcoski ne relevait "aucune différence entre les sexes dans la distribution d'un certain nombre d'items tendant à refléter une culture des jeunes : drogue (usage ou vente), consommation d'alcool, petits vols, conduites sans permis, école buissonnière et renvois scolaires". KRATCOSKI Peter, 1975, "Changing patterns in the delinquent activities of boys and girls : a self-reported delinquency analysis", *Adolescence*, Vol. X, n° 37, pp.83-91, cité par Centre National de la Recherche Scientifique. *Cahiers sur la femme... op. cit.*, p. 90.

²³ DURET Pascal, 1999, *Les jeunes et l'identité masculine*, PUF, Sociologie d'aujourd'hui, p. 28.

²⁴ ROCHE Sébastien, *La délinquance... op. cit.*, p. 42 et p. 99.

²⁵ ROCHE Sébastien, *La délinquance... op. cit.*, p. 187-188.

²⁶ ROCHE Sébastien, *La délinquance... op. cit.*, p. 235.

²⁷ ROCHE Sébastien, *La délinquance... op. cit.*, p. 235.

²⁸ Nous reprenons ici la traduction que Claude Zaidman et Hervé Maury donnent au concept de "genderism" d'Erving Goffman in GOFFMAN Erving,

Les comportements “déviant” des adolescentes des quartiers populaires

2002, *L'arrangement des sexes*, traduit par Hervé Maury, présenté par Claude Zaidman, Paris, série “Le genre du monde”, La Dispute, p. 26.

²⁹ Les paramètres sont établis sur une notation de 1 (énormément) à 5 (pas du tout) ; médiane = 2.5. La perception de tous les élèves sur l'agressivité entre les enseignants et les collégiens est ramenée à une moyenne de 3.11 (3.08 pour les filles et 3.15 pour les garçons).

³⁰ Les filles ayant été punies cinq fois et plus sont 7,5%.

³¹ Elles sont 10,8% à déclarer avoir déjà été victimes d'un racket et 14,8% disent avoir déjà participé à un racket. 24% affirment la présence de drogue et 56,8% celle de racket. Un tiers d'entre elles a déjà reçu des coups, plus de la moitié a été victime de vol. Elles sont 79,7% à s'être faites insulter et un tiers de cette classe désigne les injures racistes dans les victimations subies.

³² Elles sont 5,7% à déclarer avoir déjà été victimes d'un racket, et 12,2% disent avoir déjà participé à un racket. 21,5% affirment la présence de drogue et 44% celle de racket. Moins de 20% ont déjà reçu des coups, plus de la moitié a été victime de vol. Elles sont 74,2% à s'être faites insulter et 22,5% de cette classe désignent les injures racistes dans les victimations subies.

³³ Elèves de sixième, redoublantes, rencontrées dans un collège des quartiers nord de Marseille.

³⁴ DEBARBIEUX Eric, 2000, “Noyaux durs ?”, *Les Cahiers de la Sécurité Intérieure*, Jeunes sans foi ni loi ? Retour sur la délinquance des mineurs, n°42, Paris, 2000, p. 119.

³⁵ Nous avons rencontré 50 élèves. Néanmoins, la proportion n'est pas représentative, puisque nous ne rencontrons pas en entretien la totalité des élèves acceptant l'entretien de recherche. Le nombre d'élèves se proposant étant trop important, nous opérons un tri en fonction des réponses aux questions victimaires et à celles qui portaient sur les délits.

³⁶ En d'autres termes, des petits amis avec des véhicules motorisés à deux roues.

³⁷ Les travaux que nous avons réalisés, Fabienne Cossin et moi-même, depuis 1997 dans les différents quartiers populaires, ont été effectués soit dans le cadre de la recherche commanditée par l'IHESI sur la délinquance juvénile, soit dans le cadre de contrats villes. Une partie de nos observations et analyses se trouvent dans le rapport remis à l'IHESI : DEBARBIEUX Eric *et alii.*, 2002, *L'Oppression quotidienne. Recherches sur une délinquance des mineurs*, janvier.

³⁸ Ces codes de conduite ne sont pas sans rappeler ceux décrits dans l'ouvrage de CANADA Geoffrey, 1999, *États-Unis : des enfants et des armes. Récit de la violence ordinaire*, ESF éditeur, collection “Actions sociales/Confrontations”, dirigée par Eric Debarbieux.

³⁹ Nous faisons ici référence à l'ouvrage d'Erving Goffman dans lequel il analyse les mécanismes oeuvrant lors des interactions, mécanismes que nous avons pu retrouver dans les interactions entre adolescentes des quartiers populaires. GOFFMAN Erving, 1973, *La mise en scène de la vie quotidienne. 1. La présentation de soi*, les éditions de Minuit, collection “Le sens commun”.

⁴⁰ Nous présentons les caractéristiques des trois groupes dans RUBI Stéphanie, “Les ‘crapuleuses’ : masculinisation des comportements ou application de la loi des plus fortes ?”, *Ville-École-Intégration enjeux*, Rapports de sexe, rapports de genre. Entre domination et émancipation, n° 128, mars 2002.

⁴¹ *Le school bullying* est la notion sur laquelle les anglo-saxons se basent pour lutter et prévenir les violences à l'école, elle est issue des travaux de Dan

Olweus répertoriés dans *Harcèlement et brutalités entre élèves*, 1999, Paris, ESF. Sur les critiques apportées à cette notion, et sur “La fabrication sociale de la ‘violence en milieu scolaire’” (pp. 39-74), in BAUDRY Patrick *et alii.*, 2000, *Souffrances et violences à l’adolescence. Qu’en penser ? Que faire ?*, ESF éditeur.

⁴² WELZER-LANG Daniel, 2002, “Virilité et virilisme dans les quartiers populaires en France”, *Ville-École-Intégration enjeux*, Rapports de sexe, rapports de genre. Entre domination et émancipation, n° 128, mars.

⁴³ LAGRANGE Hugues, 1999, *Les adolescents, le sexe, l’amour*, Syros, Paris, p. 251.